

CHABLAIS Projet de futur lycée à Bons-en-Chablais

Une copie à revoir ?

Le projet de futur lycée du Bas-Chablais, qui doit voir le jour à Bons-en-Chablais, n'est encore qu'à l'état de brouillon qu'une partie de la population le gratifie déjà d'un zéro pointé. Selon un collectif « pour le lycée au bon endroit », la Région et l'Agglo auraient commis un « hors sujet » en proposant de l'implanter dans une zone difficilement accessible par le trafic routier. Prise entre deux feux, la commune compte demander l'avis de la population, lors d'une réunion publique programmée le 6 novembre. Du moins, si les règles sanitaires en vigueur à ce moment-là le permettent...

Serge Coste serge.coste@lefaucigny.fr

Tout le monde en parle, mais personne ne sait rien. Voilà en substance où en est le dossier du nouveau lycée du Chablais. Il y a pourtant des années que les élus du secteur réclamaient la construction d'un tel établissement pour suivre l'évolution démographique et déléster celui de Thonon. Si l'implantation dans le Bas-Chablais ne faisait aucun doute, il restait encore à savoir où. Longtemps la question s'est posée entre Sciez, Anthy-sur-Léman et Douvaine. Et puis un jour, la Région, maître d'ouvrage, a proposé à la commune de Bons-en-Chablais de déposer un dossier de candidature. L'ancien maire, Patrice Bérézziat, s'est exécuté et Bons-en-Chablais a été choisie. Notamment en raison du fait qu'elle figure au centre de la ligne ferroviaire Annemasse-Thonon et qu'elle possède une gare. Contrairement aux autres concurrentes, uniquement desservies par le réseau routier.



Le terrain proposé par la commune de Bons-en-Chablais ne fait pas l'unanimité

Le président Laurent Wauquiez l'a même annoncé officiellement le 16 juillet 2018, lors d'une visite marathon en Chablais, entre un saut à Évian et une

série d'inaugurations et de lancements de travaux à Thonon (pôle culturel de la Visitation, construction de nouvelles navettes lacustre et d'une nouvelle passerelle sur la voie ferrée...).

L'ennui, c'est que ce jour-là, plus de la moitié des élus Bonsois ont découvert le lieu d'implantation choisi pour accueillir le futur établissement scolaire. Un vaste rectangle de verdure au lieu-dit Vessonnx, en contrebas de l'actuel collège et du hameau de Choulex. Un espace encore protégé de toute urbanisation, pour le plus grand plaisir des lotissements voisins. Lequel voisinage, après être tombé de l'armoire, s'est aussitôt regroupé en « collectif pour le lycée au bon endroit ». Pour ces sourcillex, le choix de « sous Choulex » est un « non-sens ». Et pas seulement parce que le bruit des potaches pendant les récréations va venir déranger leur tranquillité. En fait, explique le collectif, rejoint depuis par l'association « Bons, terres citoyennes », il ne pouvait pas y avoir plus mauvais choix. Notamment en raison des accès. Ils en veulent pour preuve qu'aucune des voies de desserte

L'EMPLACEMENT IDÉAL ?

Le dossier de candidature, déposé en mai 2016 par la mairie de Bons-en-Chablais est aussi clair qu'approximatif : « Nous ne disposons pas à ce jour des données et du cahier des charges qui permettront d'arrêter le choix de la meilleure implantation géographique de ce futur établissement sur notre territoire. » Pour autant, continue le document, « la ville a identifié une zone qui serait à classer en zone d'équipements publics au PLUI sur laquelle un lycée pourrait parfaitement trouver sa place. En l'absence de données plus précises on ne peut évaluer l'emprise foncière nécessaire, mais la capacité disponible est suffisante pour permettre la construction d'un établissement scolaire. Située en périphérie de la nouvelle zone urbaine, à proximité immédiate des équipements sportifs existants très proche du centre-ville et de la zone gare, avec accès piétonniers. L'environnement actuel est donc favorable à l'accueil de lycéens. Les projets d'aménagement arrêtés par la Ville conforteront la pertinence de cet emplacement. »

Enfin, sur le plan routier, « la zone retenue (Vessonnx, NDIR) serait accessible aux transports collectifs avec plusieurs moyens de desserte moyennant quelques aménagements, soit depuis la plate-forme de desserte du collège (côté Sud/montagne), soit à partir d'un axe qui partirait face à la Zone Industrielle des Bracots (côté Nord/lac). Des voies dédiées aux modes de déplacement doux et des zones d'arrêt minute pourront être aménagées permettant une utilisation partagée de l'espace et garantissant la sécurité de tous : piétons, cyclistes, cyclomotoristes, automobilistes. » (sc)

ASTRID BAUD-ROCHE VEUT COINCER LA BULLE

« Soyons modernes ! Osons faire une zone totalement en mode doux, sans le moindre véhicule. Les cités scolaires sont des endroits à sacraliser. Qu'on en fasse une bulle avec tout cet espace lycée et équipements sportifs. Déposons tout le monde à la gare et imaginons des flux à pied, à vélo ou en trottinette. Nous voulons un lycée exemplaire », lance Astrid Baud-Roche, la conseillère régionale en charge du dossier. Une idée qui a le mérite d'exister. On attend avec impatience de voir les interminables bouchons causés par la nuée de bus en arrivant au feu rouge du centre-ville, lorsqu'ils seront repartis de la gare pour reprendre le CD903, seule voie accessible sans avoir à franchir le passage à niveau... « Actuellement, et contrairement à ce que prétend le collectif, les accès ne sont pas finalisés », continue pourtant Astrid Baud-Roche. « Mais si on dit aux gens "vous ne passez pas", ils ne passeront pas. Les élèves sont en âge de marcher. En plus, le lycée serait ouvert sur la ville. Il pourrait être

un centre ressources, avec la documentation, des salles de sports, un mur d'escalade, un anneau d'athlétisme... » Mais attention ! Tout cela se fera « en totale concertation avec la commune de Bons ». Or, avertit l'élue régionale, le temps commence à presser. « Il y avait 5 lycées à construire. Je me suis battue pour que l'un d'entre eux soit dans le Chablais, alors qu'Annecy et le Pays de Gex postulaient eux-aussi. Aujourd'hui, nous sommes sous pression. Si ça tarde de trop, il va y avoir un moment où ça va être très compliqué. On est déjà à deux doigts de reculer la rentrée d'un an. » Laquelle était prévue dans 3 ans et demi. Encore un peu et le lycée part sur Annecy, « où il y a beaucoup de pression ». Et celle-ci de conclure : « Tout aurait été bien si chacun avait fait son travail à l'époque. Ce n'est pas à nous de nous substituer au maire. » C'est l'ancienne municipalité qui doit apprécier... (sc)

du futur lycée n'est au gabarit pour accueillir le passage d'une nuée de cars scolaires, sans compter les centaines de voitures de parents d'élèves. Surtout que ce trafic, évalué à « 28 cars, soit 112 passages par jour », va s'ajouter, aux mêmes heures, à celui de desserte du collège, juste au-dessus. À cette différence que, pour l'instant, le collège possède une aire de retournement des bus, ce qui leur permet d'éviter le secteur de Choulex.

Il faut dire que le hameau est traversé par une petite route étroite, en butte et en tournant, bordée de maisons de village. Impossible de créer les infrastructures capables de supporter une augmentation du trafic. Tout comme il est inutile d'imaginer la construction d'un tronçon direct depuis le CD903, les terrains séparant la route départementale et l'avenue des Romains (où se trouve le collège) étant en zone humide protégée. Bref, pour le collectif, une desserte correcte du futur lycée nécessiterait de « refaire toute l'infrastructure routière ». Ce qui, compte tenu de la configuration des lieux, coûterait un saladier.

PROBLÉMATIQUE

Autre souci : depuis le tragique accident du passage à niveau de Mésinges, où 7 collégiens ont trouvé la mort dans une collision avec un train, le 2 juin 2008, alors que leur car scolaire était resté bloqué entre les barrières, plus question de faire franchir la voie ferrée aux bus scolaires. Or, le Bas-Chablais et le Pays de la Côte sont coupés en deux par les rails. Comment faire ? La Région

et Thonon Agglo ont trouvé la solution : les bus qui viendront depuis le bas, c'est-à-dire la presque île (entre Excenevex et Chens-sur-Léman), Sciez, Douvaine et Loisin, devront faire le détour par le « plat de Saint-Cergues », prendre le rond-point de Saint-Cergues pour revenir ensuite à Bons-en-Chablais via le hameau de Langin, puis passer devant le collège. Bonjour le joyeux manège aux heures de pointe !

Du coup, le collectif et « Bons terres citoyennes » ont entrepris une étude de tous les sites possibles : en bas de Langin, « il suffisait de faire un rond-point et une voie de desserte, mais ils ne voulaient pas surcharger le CD903 », vers la gendarmerie, au-dessus de l'aire de gens du voyage... Après éliminations, le choix du collectif s'est fixé sur un terrain en bordure de la zone d'activités des Bracots, au lieu-dit Le Loyer. Ce qui permettrait un accès direct aux cars du Bas-Chablais sans avoir à franchir la voie ferrée. Alors que les 4 à 5 cars venus du Pays de la Côte déposeraient les potaches à la gare, d'où une passerelle les mènerait jusqu'au lycée via une voie verte à créer. « Celle-ci passerait par la route du Loyer, moins fréquentée que l'avenue Louis Armand, et pourrait se prolonger jusqu'à la zone d'activités des Bracots pour les travailleurs. » C'est donc en toute confiance que le collectif s'est rendu à une réunion « de concertation », organisée le 12 mars par la Région et l'Agglo. « Bien que le terme "concertation" évoque le fait de s'accorder sur un projet commun, cela n'a absolument pas été le cas pendant

cette réunion », raconte le collectif. « Les personnes présentes ont été mises devant le fait accompli sur le choix du site "Vessonnx-Choulex". La proposition de réhabiliter le site des Bracots a été balayée. Face à cette injonction, mécontents, les agriculteurs ont quitté la salle de réunion au bout d'un quart d'heure. » Quant aux problèmes d'accessibilité, « aucune réponse pertinente de la part des pouvoirs publics n'en est ressortie. Cette réunion a fait ressortir le fait que le projet n'est pas abouti et que l'accès au site "Vessonnx-Choulex" se révèle plus que problématique. »

CONSTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

Sauf que pour l'Agglo, le site des Bracots est encore moins viable. Notamment en raison du passage, à proximité, d'une grosse conduite de gaz. Mais, « dès qu'on a eu accès au dossier, on a vérifié la dangerosité. GRDF nous a dit qu'il n'y avait aucun souci, du moment où l'établissement recevant du public ne se trouvait pas à moins de 55 mètres du gazoduc », s'irrite le collectif. La conseillère régionale en charge du dossier, Astrid Baud-Roche, n'en démord pas : « si ça pète, on ira expliquer que ça a pété sur un lycée ». D'autant que ce n'est pas tout, « selon une étude comparative réalisée par deux cabinets d'études indépendants (Indigo et Dicobat) pour le compte de Thonon Agglo en 2019, il y avait plus de points qui militaient pour Vessonnx

AMÉNAGEMENT

— que pour les Bracots », ajoute l'élue régionale. Et d'égrener les principales entraves à une implantation aux Bracots. La première étant que la commune de Bons ne l'a jamais proposé. Dans son dossier de candidature, « il n'y avait qu'un seul terrain (voir notre encart). Or la Région construit le lycée, mais n'a pas l'opportunité du choix du terrain. On ne peut pas se mettre sur un terrain qu'on ne nous propose pas. » Ensuite, « celui proposé par le collectif se trouve en pleine zone agricole classée A stratégique pour la qualité de leur rendement ». À cela s'ajoute « la proximité d'une zone humide stricte », ce qui veut dire que l'espace ouvert à une éventuelle construction est contraint. « Si on met le lycée sur cette zone, on n'a plus la place de construire d'équipements sportifs. Or, cet endroit est éloigné de ceux de la commune. Et comme il y a la voie ferrée, les bus devraient faire le détour par Loisin pour amener les élèves au stade de foot. » Car, bien sûr, pas question de leur faire faire le trajet à pied, contrairement aux souhaits d'Astrid Baud-Roche (voir notre encart). En clair, « il y a des contraintes environnementales, ce n'est pas la Région qui les a mises ». D'autres arguments viennent se greffer, comme la dangerosité de certaines entreprises de la zone voisine, en cas d'incendie. Ce à quoi, le collectif répond que « les colonnes sont déjà existantes et au gabarit aux Bracots. Ce n'est pas le cas à Vessonnex-Choulex, où les infrastructures existantes ne seraient pas calibrées pour un établissement

de 1 800 élèves, auxquels s'ajouteraient les sections du lycée professionnel de la Grangette, à Thonon, dont une grande partie sera fermée pour cause de présence d'amiante ».

DIALOGUE DE SOURDS

Tout cela, les partisans d'« un lycée au bon endroit » auraient souhaité en discuter avec la Région et Thonon Agglo. Mais il faut croire que la Covid rend sourd. L'ancien président de l'Agglo, Jean Neury, les a envoyés balader. Le nouveau n'a pas encore trouvé le temps de répondre à leurs sollicitations. Tout comme le président de la Région, Laurent Wauquiez et le sous-préfet de Thonon. Seul le préfet a transmis les remarques au ministère de l'Éducation Nationale « qui n'a rien à voir dans le dossier ». Quant à la conseillère régionale Astrid Baud-Roche, après quelques problèmes de boîtes mail et de boîtes à lettres (visiblement, tous ses courriers se perdaient), elle a trouvé le temps de téléphoner à un membre du collectif, le 19 janvier à 8 h du matin, pour lui dire que « le lycée se fera ici et si vous n'en voulez pas, on vous mettra des immeubles devant chez vous ». Bonjour le dialogue ! Certes, « on préfère un lycée fermé le week-end et pendant les vacances que des immeubles », reconnaît le collectif. Mais là n'est pas la question. Le 11 septembre, lors d'une réunion du « copil » (comité de pilotage) dans les locaux de Thonon Agglo, à Perrignier, la même Astrid Baud-Roche a une fois de plus montré son esprit d'ouverture. Malgré l'insistance de la conseillère

départementale Chrystelle Beurrier, seul le maire de Bons et son adjoint à la voirie ont été autorisés à participer. Le collectif et deux autres adjoints ont dû attendre à la porte. « La municipalité n'a même pas pu avoir le dossier. On n'a jamais eu d'infos », dénonce le collectif.

C'est peut-être vrai, mais si la Région se montre si discrète c'est d'abord parce que ce n'est pas son rôle, insiste Astrid Baud-Roche qui botte immédiatement en touche. « Le job n'avait pas été fait par l'ancien maire d'informer toute son équipe qu'il avait choisi ce terrain. Ce n'est pas notre faute », se dédouane-t-elle. « S'il y a eu un manque de communication ou des problèmes de gouvernance à Bons, on ne peut pas en accuser la Région ou l'Agglo. » Bien au contraire, insiste-t-elle, « on mettait tout en œuvre pour communiquer. On proposait des flyers, des réunions publiques, des réunions de quartiers, de fascicules, ... L'ancien maire a toujours refusé. Ce n'est pas à nous d'imposer l'information du public. »

Devant la bronca générale, la conseillère régionale a convoqué une nouvelle réunion avec le conseil municipal, le lundi 28 septembre. « Nous lui avons remis tous les documents ce soir-là. » Ce qui n'est pas trop tôt. La conseillère régionale en a profité pour ressortir son discours en faveur du site de Vessonnex mais le nouveau maire marche sur des œufs. L'implantation choisie ne plaît pas beaucoup, mais pas question de se prononcer sans l'avis de la population. L'idée a donc été de programmer une réunion publique le 6 novembre. Histoire d'informer la population et de voir quelle est la tendance globale. « On veut bien prendre une position marquée, mais il faut que la population soit d'accord. Nous sommes plutôt contre, mais on se prononcera en fonction de la population. »

Le collectif « pour le lycée au bon endroit » et « Bons, terres citoyennes », pour leur part, ont entrepris de passer la vitesse supérieure. Une pétition a déjà recueilli plus de 900 signatures, un appel a été lancé pour la confection de banderoles, sans préjudice de nouvelles actions pour mobiliser la population. « Il est clair qu'on est pour le lycée, mais on veut qu'une étude complète et sérieuse soit faite pour une implantation en bordure des Bracots », prévient le collectif. Dialogue de sourds ?...



Selon l'Agglo, le terrain proposé par le collectif « pour le lycée au bon endroit » souffrirait de la présence d'une conduite de gaz et d'entreprises « dangereuses » dans la zone d'activités des Bracots

CRUSEILLES Aline Seiller, un

Une championne à la brigade

Aline Seiller n'est pas seule début du mois, épreuve ren gendarmes pour en avoir tu son titre en jeu dès l'année

Christian Charlemagne christian.ch

Le vélo route a toujours de la vie d'Aline Seiller. La enfourché une bicyc avant de s'engager dans la gen Pensionnaire de la brigade de depuis huit ans et demi, elle depuis quelques années au Cha de France. Un titre de champ France gendarmerie, qui ne s'e sans plusieurs milliers de coups avant de l'atteindre. Une pers dont elle récolte aujourd'hui l « J'y participe depuis 20 une petite interruption en 2 terminée 2^e, en 2015, juste der championne du monde de ski 2017 et 2018, 3^e et 2^e en 2019.

6 TOURS ET LE TITRE AU BOUT

Cette année, ce champion vélo sur route réservé aux de la gendarmerie s'est d Mouchamps, en Vendée (85) 3 octobre. Deux catégories dist pris le départ en même temps : de 40 ans et plus de 40 ans. « 23 ans à 59 ans », précise Aline



À ce moment-là, Aline Seiller ne s